

Réunion du 26 avril 2011

Après une pause observée en 2010, le conseil municipal de Roderen, réuni en séance ordinaire ce mardi 26 avril, a décidé par 8 voix contre 7, une augmentation des taux des impôts locaux de 2 %. Cette augmentation vient s'ajouter aux 2 % de hausse déjà subie par les bases et fait espérer une recette fiscale de 218 726 €.

Compte tenu des changements opérés dans les méthodes de calcul du fait de la suppression de la taxe professionnelle et de transferts en provenance du Département et de la Région au niveau de la taxe d'habitation et des taxes foncières, les nouveaux taux s'établissent à présent comme suit : taxe d'habitation (14,60), foncier bâti (9,05), foncier non bâti (51,28) et cotisation foncière des entreprises (19,83). En marge de cette fixation de nouveaux taux, le conseil a décidé d'appliquer une réduction de 50 % sur la base des activités saisonnières.

En bref

La candidature de 4 jeunes (Benjamin Stutz, Sébastien Sanner, Claire et Lisa Charpigny) a été retenue pour accomplir des tâches communales durant la saison estivale.

Une étude sera diligentée pour mieux cerner la faisabilité technique et financière de la mise en souterrain du réseau de télécommunications dans la rue du Ruisseau, entre la rue Haula et la mairie. Cette étude aura également une incidence sur les riverains de la Grand'rue, parallèlement à ce même tronçon.

Concernant l'échange de ban avec Rammersmatt, l'enquête publique est achevée. 45 personnes ont marqué leur intérêt pour cette affaire. Le rapport sera remis aux autorités par le commissaire - enquêteur pour la mi mai.

Les travaux de viabilisation du lotissement du Kirchacker vont bon train et les premiers dépôts de demande de permis de construire devraient être enregistrés pour la fin mai.

Une campagne anti-chats sans collier sera menée dans le village à compter du 15 mai par les services de la SPA.